

**ARRÊTÉ DEP-2026-414 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BREVET PROFESSIONNEL CARRELEUR MOSAÏSTE, CONDUCTEUR D'ENGINS :
TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES, COUVREUR, ÉTANCHÉITÉ DU BÂTIMENT ET DES
TRAVAUX PUBLICS, MAÇON ET PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

- Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-122 et D 337-123 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 03 avril 2018 portant création du brevet professionnel Carreleur mosaïste ;
Vu l'arrêté du 02 juin 2015 portant création du brevet professionnel Conducteur d'engins : Travaux publics et carrières ;
Vu l'arrêté du 28 avril 2015 portant création du brevet professionnel Couvreur ;
Vu l'arrêté du 3 avril 2018 portant création du brevet professionnel Étanchéité du bâtiment et des travaux publics ;
Vu l'arrêté du 03 avril 2018 portant création du brevet professionnel Maçon ;
Vu l'arrêté du 13 mai 2016 portant création du brevet professionnel Peintre applicateur de revêtements ;
Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1001 nommant les présidents de jurys du brevet professionnel ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du brevet professionnel carreleur mosaïste, conducteur d'engins : travaux publics et carrières, couvreur, étanchéité du bâtiment et des travaux publics, maçon et peintre applicateur de revêtements pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Jean-Michel BARON, inspecteur de l'Education nationale

Vice-président :

Monsieur Stéphane DROUET, professionnel

Enseignants :

Monsieur Frédéric SNAKKERS
Monsieur Olivier GASPARD
Monsieur Alexis OLBRECK
Monsieur Philippe SELOSSE
Monsieur Florent ERONTE
Madame Diane PARIN

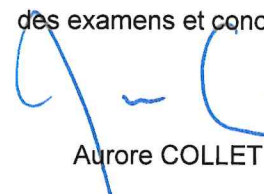
Professionnels :

Monsieur Charles DOBAT
Monsieur Eric MARIE
Monsieur Mohamed BENGUELLA
Monsieur Gilles ROBIN
Monsieur Luc KOUVTANOVITCH
Monsieur Humberto DA SILVA

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours



Aurore COLLET